



Berlin devient « Blue Community » - une Journée mondiale de l'eau très particulière

Le 22 mars 2018, Journée mondiale de l'eau 2018, une décision de la Chambre des députés a fait de Berlin une « Blue Community ».

Par cette décision, le Land de Berlin s'engage à imposer dans la ville que l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées soient des éléments constitutifs des Droits de l'Homme, ce qui suppose de mettre partout à la disposition du public des points d'eau potable et des toilettes gratuits. Des règles supplémentaires ont permis de conférer au système d'approvisionnement en eau le statut de bien public, de protéger les cours d'eau, canaux et lacs de Berlin, d'entretenir des partenariats internationaux et de faire préférer l'eau du robinet à l'eau en bouteille.

Sur ce dernier point particulièrement, on propose entre autres des projets aux écoles et aux universités, ce qui explique pourquoi le Sénat dans sa décision insiste tant sur l'importance du travail pédagogique dans le domaine de l'eau. Cela va des informations sur la qualité de notre eau courante comparée à celle de nombreuses eaux en bouteille, dont les tests ont révélé des qualités moindres, en passant par la réduction de déchets plastiques jusqu'aux informations sur « l'empreinte-eau », notamment en ce qui concerne nombre de denrées alimentaires et de marchandises que nous importons des pays du Sud.

Ainsi, la coalition gouvernementale concrétise un processus commencé il y a un an lorsque Dorothea Härtlin, à l'initiative de la Table berlinoise de l'eau (Berliner Wassertisch), a invité Maude Barlow — l'initiatrice de ce projet, par ailleurs mondialement reconnue comme militante pour l'eau et lauréate du prix Nobel alternatif — à la Chambre des députés de Berlin pour présenter la « Blue Community » à un grand public passionné. Pensé globalement, le projet a été développé par le Conseil des Canadiens, dont Maude Barlowe est la présidente. Après Berne et Paris, Berlin est la troisième « capitale bleue » d'Europe, devancée en Allemagne par Munich et Marburg.

Johanna Erdmann, cofondatrice de la Berliner Wassertisch, ajoute : « La remunicipalisation de l'agence de l'eau de Berlin a été mise sur les rails par notre referendum « Notre eau ». En suggérant d'inviter Maude Barlowe à la Chambre des députés, nous avons donné une impulsion supplémentaire pour une gestion plus consciente, plus sociale et plus écologique de cet élixir de vie qu'est l'eau dans notre ville, et nous nous en félicitons. Aujourd'hui, c'est à nous, Berlinoises et Berlinoises, qu'il revient de donner un contenu concret à cette idée, et de l'imposer, tous ensemble. Ulrike Wiesenau, cofondatrice du Conseil berlinois de l'eau (Berliner Wasserrates) salue la décision du Sénat : « En tant qu'elle est un élément essentiel à la vie, l'eau ne peut pas être un moyen de générer des profits, elle doit être gérée et protégée comme un bien commun. Après la remunicipalisation de l'eau, le concept de Blue Community induit nécessairement une démocratisation susceptible de remplir les exigences rigoureuses d'une 'société bleue'. Le Conseil berlinois de l'eau présentera dans les prochains mois son projet de modèle de participation. »

Juste après le vote arrivent les félicitations de Maude Barlowe, du Canada : « Depuis le référendum et la remunicipalisation qui s'en est suivie de l'agence de l'eau de Berlin (Berliner Wasserbetriebe), je me sens très proche de la ville de Berlin et de ses nombreux militants. Je suis très heureuse qu'aujourd'hui, avec Blue Community vous ayez fait un pas

de plus vers la reconnaissance de l'eau comme bien commun et comme un droit de l'Homme à part entière. Quand donc allez-vous fêter cela ? Je voudrais tant être parmi vous ce jour-là ! »

Il y a depuis l'année dernière un cercle de passionnés qui n'attendaient que la décision du Sénat pour imposer leurs idées dans cette ville sous la nouvelle bannière de la 'Blue Community ».

Contact: Dorothea Härlin, phone +49(0)0162 89 415
Ulrike von Wiesenau, phone +49(0)1573 407 77 95

Motion votée le 22 mars 2018 à la Chambre des députés de Berlin :

Berlin devient une « communauté bleue »

Intention de la Chambre des députés :

Appeler le Sénat à participer à l'initiative Communauté bleue, qui a été lancée par le Conseil des Canadiens. En ce sens, le Land de Berlin se réclame des principes suivants et s'engage à les respecter dans la durée:

- Reconnaître l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires élémentaires comme un droit de la personne
- S'assurer que l'eau reste un bien public
- Garantir la qualité de l'eau potable dans les zones urbaines, ainsi que celle des fleuves et des lacs berlinois
- Promouvoir l'eau courante berlinoise plutôt que l'eau en bouteille
- Entretenir des partenariats internationaux, selon les objectifs mentionnés ci-dessus.

En tant que « commune bleue », le Land de Berlin veille à mettre en place un programme ayant pour but d'accélérer l'augmentation du nombre de fontaines d'eau potable en ville. Il accroît la visibilité des fontaines et en assure l'accessibilité tout au long de l'année dans la mesure du possible. Dans ce contexte, il fait en sorte de répartir uniformément les fontaines dans tous les quartiers de la ville. Les projets de fontaines mis en œuvre par les habitant-e-s doivent être intégrés à l'initiative et être soutenus. Le modèle de fontaine doit être choisi en fonction de son utilisation en un lieu donné. En outre, le Sénat doit promouvoir le travail de formation dans le domaine de l'eau (courante) et apporter un soutien ciblé aux acteurs concernés. Pour montrer la voie à suivre, il convient de convertir le plus grand nombre possible de bâtiments, d'espaces verts, et de parcs publics en lieux d'accès gratuit à l'eau courante par l'intermédiaire de fontaines et points d'eau.

Il s'agit également d'étudier dans quelle mesure l'empreinte eau de Berlin, notamment en ce qui concerne l'eau importée des pays de l'hémisphère sud, peut être incluse dans les directives du Land en matière de marchés publics.

En ce sens, le Sénat doit remettre un premier rapport à la Chambre des députés avant le 30 juin 2018, puis un rapport tous les deux ans.

Justification :

L'eau est une ressource vitale. Sa préservation doit ainsi l'une des principales missions de la politique et des administrations.

Berlin est déjà une « ville bleue ». L'approbation du référendum de 2011, ainsi que la remunicipalisation de l'eau 2013 qui s'en est suivie, ont contribué à améliorer considérablement la qualité de l'eau dans notre ville. Les investissements nécessaires à la modernisation du réseau de distribution d'eau ont enfin pu être entrepris. Cependant les fleuves et lacs de Berlin sont toujours en danger, notamment en raison pollutions dues au trop-plein des eaux pluviales, ou des mines à ciel ouvert du Brandebourg, dont les déchets se retrouvent dans la Spree.

S'engager à devenir une communauté bleue contribue à une lutte active contre ce qui menace la qualité de l'eau à Berlin. Cet engagement aide également à améliorer l'information de la population sur la qualité de notre eau. Les efforts fournis à cet effet sont en outre conformes à la mise en œuvre actuelle de la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE).

L'initiative Communauté bleue a été lancée en 2011 par le Conseil des Canadiens, le deuxième plus grand organisme citoyen du Canada, et par sa présidente Maude Barlow. Après avoir été déployé dans de nombreuses villes et communes canadiennes, le projet a gagné le continent européen en 2013, avec notamment les villes de Berne, Paris et Saint-Gall. Le Conseil œcuménique des Eglises a lui aussi obtenu le certificat Communauté bleue. L'exemple de Bâle montre que l'adhésion à la communauté des communes bleues peut également servir à promouvoir une gestion responsable de l'eau dans les pays de l'hémisphère sud.